

Guillaume Gouffier-Cha  
Député du Val-de-Marne



Paris, 25 septembre 2017

## **Communiqué de presse**

### **Rapport sur le Projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme**

Aujourd'hui, la menace terroriste reste grave en France. Les attaques survenues sur le territoire national et à l'étranger l'ont douloureusement démontré ces derniers mois. C'est dans ce contexte que le Gouvernement a présenté, dès juin 2017, un projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme. Ce texte est nécessaire car il nous faut sortir de l'état d'urgence. Il est courageux car nous pourrions nous contenter de le proroger indéfiniment en laissant penser qu'il est le seul rempart contre le terrorisme. Il est responsable car il va nous permettre de trouver le bon équilibre entre nos exigences en matière de libertés publiques et de sécurité.

Dans ce contexte, la Commission de la Défense nationale et des Forces armées s'est saisie pour avis des articles 5 à 7 du projet de loi, relatifs aux systèmes de traitement des données des passagers du trafic aérien et maritime, ainsi que des articles 8 à 9, relatifs aux techniques de renseignement. Guillaume Gouffier-Cha, député du Val-de-Marne, en a été nommé rapporteur pour avis et a exposé devant ses membres, le 12 septembre 2017, les enjeux de ce texte. Il a présenté aujourd'hui en séance publique les principes de ce projet de loi et le cadre juridique renouvelé pour que les services de renseignement puissent continuer à protéger tout en respectant nos valeurs démocratiques.

Il est par ailleurs nécessaire de travailler avec nos alliés qui ont eux aussi vu le terrorisme frapper leur territoire. La lutte contre le terrorisme islamiste ne peut pas uniquement passer par des mécanismes de protection nationaux. Des outils de coopération et de prévention doivent être prévus à tous les niveaux, suivant la logique multilatérale annoncée à l'ONU par le Président de la République. Nous œuvrerons dans ce sens au cours des prochaines années.

**Le rapport en ligne :** <http://www.assemblee-nationale.fr/15/rapports/r0161.asp>

Contact Presse : Paula Doumerg, collaboratrice parlementaire de Guillaume Gouffier-Cha  
[Paula.doumerg@clb-an.fr](mailto:Paula.doumerg@clb-an.fr)  
06 49 23 73 48